



Indemnités de chômage de l'armée qui tarde à venir ...

Par **GTCamus**, le **16/12/2008** à **13:06**

Bonjour,

Premièrement, je voudrais m'excuser d'avoir mis deux catégories génériques en guise de thème de sujet parce que je ne sais pas à quel niveau mon problème se situe. J'espère que j'ai quand même tapé dans les bonnes.

Voici mon cas, j'étais gendarme adjoint, j'ai effectué mes 5 ans sous contrat, dont le dernier s'est fini en juillet 2008. Cependant, depuis le mois d'Octobre 2007, j'étais en congé de reconversion, ce type de congé est offert par l'armée à tout militaire de plus de 4 ans d'ancienneté qui souhaite quitter l'armée. J'ai fini ce congé de reconversion début septembre en statut civil.

Pendant toute la durée du stage, jusqu'au mois de juillet 2008, j'étais payé comme cela est prévu. Par contre, on est aujourd'hui le 16 décembre, et je n'ai toujours pas reçu l'indemnité chômage. Je voulais donc savoir si il y avait une date maximale ou si ce type de comportement de laisser une personne sans [s]aucune ressource[/s] pendant près de 5 mois était légale.

A noter que j'ai fait les démarches en temps et en heure, que j'ai obtenu des réponses du type 'on s'occupe de vous, comptez X semaines pour traiter votre dossier ' ...

A la dernière de leur correspondance, ils m'ont demandé une photocopie de ma carte d'identité, qu'ils doivent déjà avoir bien en 12 exemplaires ... Et hier, j'ai reçu leur accusé de réception de cette pièce (avec deux ou trois autres du même acabit) me disant que l'étude de mon cas allait encore prendre 7 semaines à l'issue desquelles, je cite " je recevrai une

notification d'admission ou de rejet ou éventuellement une demande de documents complémentaires ", ce qui porte le délai à mi février 2009, soit 7 mois après mon départ, et encore ils se réservent le droit de me demander encore des pièces à ce moment là. Pour les militaires de la gendarmerie, ce n'est pas un secret que la gendarmerie a du mal à honorer ses factures, surtout en fin d'année, donc je me demande si ils ne m'ont tout simplement pas fait "poireauter" jusqu'à ce qu'ils aient effectivement le budget 2009. Mais que faire contre ceci, parce que mes quelques petites économies sont en train de fondre littéralement, je ne sais pas à qui m'adresser pour presser le pas.

Je ne sais pas si il y a des connaisseurs des armées ici, mais j'espère que quelqu'un pourra m'aider.

Merci de m'avoir lu.